



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

012000

N° _____ /MSHP/DGS/DPML/DAR



Direction de la Pharmacie, du Médicament
et des Laboratoires de Côte d'Ivoire



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

AVIS DE RAPPEL DE LOTS

A l'attention des dispensateurs de médicaments

Le laboratoire DENK PHARMA procède en accord avec la DPML et par mesure de précaution, au rappel de **tous les lots** des spécialités pharmaceutiques suivantes :

- VALSAR- DENK 40; VALSAR -DENK 80; VALSAR -DENK 160; VALSAR- DENK 320
- COVALSAR-DENK 80/12.5; COVALSAR-DENK 160/12.5; COVALSAR-DENK320/12.5
- AMVA-DENK 10/160; AMVA-DENK 5/80; AMVA-DENK 5/160
- AMVA+HCT-DENK 5/150/12.5;AMVA+HCT-DENK 10/160/12.5;AMVA+HCT-DENK 10/160/25

Ce rappel est dû au fait que certains lots de la substance active ont été contaminés par l'impureté N-Nitrodiméthylamine.

Nous invitons donc les dispensateurs de médicaments à **retirer immédiatement de la vente tous les lots des produits concernés** et d'en faire retour aux grossistes répartiteurs.

Niveau de rappel : *Officines et Etablissements de santé, Circuit de distribution pharmaceutique*

Fait à Abidjan, le 24 JUIL 2018

Pour le Ministre et par ordre
Le Directeur de Cabinet-Adjoint



Dr ABLE A. Ekissi

AMPLIATION

- Cabinet du Ministre
- DGS
- IGS
- DEPS
- Nouvelle PSP (diffusion)
- CNOP (diffusion)
- CNOM
- Syndicat des Médecins Privés (diffusion)
- SYNACASS-CI (diffusion)
- Grossistes - Répartiteurs (diffusion)

Cité Administrative, Tour C, 16^{ème} Etage,

B.P. V 4 ABIDJAN / Tél : 20.21.43.26 / 20.21.08.71 / 20. 22.19.68/20.21.54.40/ Fax : 20.22.22.20/ 20.21.10.85 /